



Édito par  
**Bernard Guirkingner**,  
P.D.G de la Société  
Lyonnaise des Eaux,  
directeur général délégué  
de SUEZ environnement

n°4

La e-lettre semestrielle de Phyt'Eaux Cités. Aide aux collectivités pour limiter l'emploi des produits phytosanitaires sur les bassins de la Seine, l'Orge et l'Yvette.  
Juin 2009

## Les faits marquants du semestre

- 28 novembre 2008 : Comité directeur de Phyt'Eaux Cités
- 10 février 2009 : réunion de mobilisation du SIVOA
- 28 avril 2009 : Comité de pilotage de Phyt'Eaux Cités / journée technique « gestion différenciée » du CG 91

### Interventions Asconit :

- 28 mars 2009 : ville de Palaiseau
- 4 avril 2009 : ville de Nozay et jardinerie Truffaut

## Le bilan du semestre

Depuis novembre 2008, 6 nouvelles communes ont adhéré à Phyt'Eaux Cités : Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Linas, Magny-les-Hameaux, Morsang-sur-Orge et le Plessis-Pâté. **50** communes sont maintenant adhérentes à Phyt'Eaux Cités, sur les 73 communes du territoire, soit **68,5 %**.

### Vers une diminution notable de l'usage des produits phytosanitaires par les communes

Les communes engagées dans Phyt'Eaux Cités ont notablement amélioré leurs pratiques suite à leur audit et leur formation. C'est ce que démontre le suivi de neuf communes, réalisé fin 2008, comparé au résultat des audits effectués en 2007 sur ces mêmes communes. Le pourcentage de points réglementaires et de bonnes pratiques respectés augmente de 50 % à 77 %. Les progrès à faire concernent les pratiques d'épandage du matériel d'épandage, le port d'équipements de protection individuelle adaptés ou encore, le respect des règles de stockage des pesticides. **La quantité moyenne annuelle de substances actives appliquées par les communes diminue de moitié**, de 59 kilos en 2007 à seulement 27,5 kilos en 2008. Deux communes ont totalement arrêté l'usage des phytosanitaires en 2008 et d'autres communes se sont fixé cet objectif pour 2009. 27 communes ont été formées, avec un taux de satisfaction bonne à excellente de 97 %. En 2009, une vingtaine de nouvelles communes seront accompagnées par la réalisation d'audits, formations et plans de gestion de leurs espaces.

### Attribution des trèfles 2008

Le Trèfle Phyt'Eaux Cités 2008 a été attribué aux communes adhérentes en fonction de leur avancement dans la démarche. Trois communes ont déjà obtenu deux feuilles du Trèfle : Choisel, Juvisy-sur-Orge et Saint Germain-lès-Arpajon. Cette dernière commune a reçu une mention spéciale en raison de son passage au zéro phyto en 2008, ainsi que Bures-sur-Yvette et Champlan faisant partie des 22 communes ayant reçu la première feuille du trèfle. Les 4 feuilles du trèfle (zéro phyto et plan de gestion étendu à l'ensemble de la commune) sont l'objectif à atteindre fin 2010 pour le maximum de communes.

Fournir une eau de qualité irréprochable aux consommateurs en maîtrisant le risque sanitaire est au cœur de la mission de service public des producteurs d'eau potable : multiples barrières de traitement sur les installations d'une part, connaissance des risques et actions de prévention à la source d'autre part. C'est à cette double approche que nous invite la directive cadre sur l'eau.

La Seine est une ressource abondante dont la qualité s'est améliorée ces dernières années. Il faut continuer à en prendre soin car elle reste une ressource fragile, sensible aux pollutions de toute nature. Pour y parvenir, la coopération entre les différents acteurs, publics, privés, administrations, associations, est indispensable.

L'enjeu de la protection de la ressource est un sujet sur lequel les préoccupations de Lyonnaise des Eaux rejoignent très naturellement celles des autres producteurs d'eau. Phyt'Eaux Cités démontre qu'agir ainsi ensemble est efficace, et Lyonnaise des Eaux se réjouit de participer quotidiennement à cette action, complétée par d'autres projets collaboratifs comme la surveillance de la qualité de la Seine ou la prévention des pollutions accidentelles. C'est également une action qui s'intègre parfaitement à la Charte de Développement Durable que Lyonnaise des Eaux a mis en place depuis 2006.

Il me semble important que les enjeux de la protection de la ressource pour l'alimentation en eau potable de l'agglomération parisienne puissent ainsi faire l'objet d'un « front commun », notamment dans le cadre de l'élaboration du futur SDAGE.

## Phyt'Eaux Cités en quelques mots....

Lancé en janvier 2007 à l'initiative du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), Phyt'Eaux Cités est un programme de prévention et de sensibilisation qui vise à limiter l'emploi de produits phytosanitaires de 73 communes dans les bassins de la Seine, l'Orge aval et l'Yvette



Source : SIVOA

## Les astuces jardins

Trois questions à... **Armelle Tournaire**, chargée de mission Eau, au Conseil général des Yvelines

### Recette anti pucerons à pulvériser

Faire bouillir dans 1 litre d'eau, 150 g de savon de Marseille. Ajouter à cette décoction 1 dl d'huile de cuisine puis diluer dans 10 litres d'eau (idéalement de l'eau de pluie) avant de « pulvériser ».

### Associez des aromates, fleurs ou autres légumes pour protéger vos tomates.



Protégez vos tomates en plantant à leurs pieds :

- de l'aneth pour faire fuir les pucerons noirs ;
- des œillets d'Inde pour repousser les aleurodes (les mouches blanches, insectes qui appartiennent à la même famille que les pucerons)
- et enfin du persil et du souci pour repousser les insectes grâce à leur forte odeur.

Les tomates et les asperges se protègent mutuellement des envahisseurs, alors n'hésitez pas à les planter les unes à côté des autres.

Source : binette-et-jardin.com

### Prairies fleuries sans désherbage

Semez des graines de fleurs en mélange, annuelles ou vivaces, fauchez après fanaison. Cette méthode écologique évite l'astreinte du désherbage et procure un cadre de vie naturel, favorise la biodiversité à l'échelle de la ville et des jardins et augmente la qualité de l'aspect du fleurissement sans augmenter la charge de travail.

Source : Alain Dubois, ville de Saint-Germain-lès-Arpajon



Source : Novaflore



### Quelles sont les actions du département concernant les pesticides ?

Le Conseil général des Yvelines agit en incitant les principaux utilisateurs à des pratiques plus responsables. Ainsi, **les collectivités peuvent bénéficier de 30 % d'aide** pour réaliser le diagnostic des pratiques, la formation des agents, le plan de gestion différenciée, les actions de communication et l'équipement en matériel de substitution ; **les aides aux agriculteurs s'élèvent à 40 %**, avec application de montants plafonds. Par ailleurs, le Département apporte des aides au fonctionnement de la Chambre d'Agriculture pour mener des expérimentations sur des techniques culturales économes en intrants.

En outre, le Département met en œuvre sur ses espaces verts une gestion différenciée, avec une application quasi nulle de produits phytosanitaires. Pour l'entretien des routes départementales, un diagnostic des pratiques a été réalisé en 2007 et le Département s'est engagé à mettre en place une **gestion « zéro phyto »** sous peu.

Enfin, depuis 2007, dans le cadre du concours des Villes et Villages Fleuris, le Département a mis en place un **prix du fleurissement durable**.

### Quels sont les contaminants principaux des rivières dans les Yvelines ?

La Mauldre, la Montcient, l'Yvette aval et l'Aubette de Meulan sont classées de qualité mauvaise à médiocre pour le paramètre pesticide. Les molécules les plus fréquemment retrouvées sont les mêmes que dans tout le bassin de Phyt'Eaux Cités : le glyphosate et son produit de dégradation (AMPA), l'atrazine et son produit de dégradation (DEA), le diuron, le diflufenicanil, le chlortoluron, l'isoproturon et l'aminotriazole.

### Quels sont les effets attendus par le Département de l'action Phyt'Eaux Cités sur la qualité de la rivière ?

L'action Phyt'Eaux Cités concerne 10 communes dans les Yvelines situées sur le bassin versant de l'Yvette. Nous espérons une amélioration de la qualité de cette rivière. Phyt'Eaux Cités a surtout permis de **sensibiliser les collectivités et de lancer une dynamique** sur cette thématique. En ce sens, plusieurs maîtres d'ouvrage engagent une démarche similaire : le Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la Bièvre et le PNR de Chevreuse.

## Le saviez-vous ?

**Quel poids de pesticide pur peut polluer sur 10 km, un ruisseau large et profond d'un mètre ?**

Réponse : Un bouchon de stylo, soit un gramme de produit

## La commune du semestre, Alain Dubois, Anne Degavre, Ville de Saint-Germain-lès-Arpajon

Située dans l'Essonne, Saint-Germain-lès-Arpajon, qui compte 9 200 habitants, est traversée par l'Orge. La ville entretient environ 43 km de trottoirs, 17 km de bords de routes, 11 ha de bois, 14 ha de parcs ainsi que 4 terrains de sport. Une diminution progressive des traitements s'est effectuée à partir de 2006. La signature de la convention Phyt'Eaux Cités a eu lieu en 2007, puis la commune est passée au zéro phyto en 2008. Des techniques alternatives telles que l'utilisation de mulch et de paillage, le fauchage, le désherbage mécanique ou thermique ainsi que la lutte biologique sont désormais employées. La municipalité met l'accent sur la communication auprès des habitants notamment par l'intermédiaire du magazine municipal. La presse locale et nationale s'est également fait l'écho de ces pratiques « propres », améliorant les retombées en matière d'image pour la ville mais aussi pour les habitants qui sont, dès lors, plus ouverts à de nouvelles pratiques. La commune organise de plus chaque année, une journée dédiée à l'environnement.

## L'eau et les pesticides, Nils Fauchon, Veolia Eau

### Une qualité de l'eau étroitement liée à l'usage de produits phytosanitaires

Les résultats des 18 premiers mois d'analyse confirment l'impact important de l'usage des produits phytosanitaires utilisés en zones urbanisées sur la qualité de l'eau du bassin de l'Orge. La présence de 49 pesticides, sur les 205 recherchés, a été mise en évidence dans l'Orge et dans l'Yvette, la partie urbanisée du bassin étant la plus contaminée. Les concentrations des pesticides dans les eaux augmentent fortement en mai et juin, durant les périodes de traitement par les communes. Ces résultats analytiques montrent le bien fondé de la démarche engagée par Phyt'Eaux Cités. Le programme de suivi de la qualité de l'eau sur le bassin se poursuit en 2009.

## Témoignage, Didier Velu, Aéroport de Paris, Responsable Espaces verts, faune, décoration florale

### Politique phytosanitaire d'ADP

Grâce au compostage des déchets végétaux, nous avons pu ce printemps 2009, épandre dans les massifs 850 m<sup>3</sup> de mulch. Nous pensons que cette action nous évitera tout traitement chimique sur une période de 3 à 5 ans. La pose de bâches au pied des panneaux aéronautiques et routiers, sous grillage métallique afin d'éviter tout envol par le souffle des réacteurs, sera terminée en 2009. Cette pratique commencée il y a maintenant plus de 3 ans, nous a évité des traitements en plein des surfaces même si les trous laissés par les agrafes diminuent son efficacité. La minéralisation des pieds de clôture, réalisée maintenant sur plus de 8,5 km, est à la hauteur de nos attentes (utilisation quasi nulle de produits de traitement). Elle sera réalisée dans les parties enherbées restantes, soit environ 20 km. Nous sommes en revanche toujours à la recherche d'une technique de désherbage non polluante adaptée à nos contraintes aéronautiques et à nos surfaces.



Parneau bâché. Source : Aéroport de Paris

### Comment adhérer à Phyt'Eaux Cités ? :

Les communes volontaires doivent le signaler :

- durant les réunions de mobilisation
- auprès de leur mobilisateur territorial (SEDIF, SIVOA, SIAHVY ou Lyonnaise des Eaux)
- auprès d'Asconit Consultants, en charge des actions auprès des communes : david.hamelet@asconit.com
- par mail à phyteauxcites@sedif.com

## L'agenda Phyt'Eaux Cités...

- Interventions Asconit : • 5 juin 2009: ville de Villebon-sur-Yvette  
• 13 juin 2009 : ville de La Norville  
• Octobre 2009 : démonstration de techniques alternatives

### • Liens utiles :

- Les sites suivants rendent disponibles de nombreux documents de communication et de sensibilisation à destination des communes ou des jardiniers amateurs :
- La Maison de la Consommation et de l'Environnement <http://www.mce-info.org/pesticides.php>
  - Loiret Nature Environnement : <http://www.loiret-nature-environnement.org/zero-pesticide/outils.html>

### Document

#### accompagnant la lettre :

Guide d'aide à la décision sur les techniques de désherbage alternatives à la lutte chimique - document produit par Phyt'Eaux Cités (auteurs : SIVOA, Asconit). Ce guide compare les techniques préventives ainsi qu'alternatives de désherbage mécanique et thermique et présente différents essais menés par le SIVOA les concernant.

Envoyez-nous vos témoignages ou vos remarques sur la problématique des produits phytosanitaires...  
à l'adresse suivante : [phyteauxcites@sedif.com](mailto:phyteauxcites@sedif.com)